



La Défense, le 11 mars 2014

## **MESSAGE 2014 – 15**

### **Postes proposés aux commissaires de la 64<sup>ème</sup> promotion de l'ENSP**

#### **- La liste qui fait question -**

Les commissaires de police de la 64<sup>ème</sup> promotion de l'ENSP feront cette semaine leur choix de poste pour leur première affectation.

Cette primo affectation, à l'issue de la formation à l'ENSP, moment évidemment important pour les lauréats, n'est pas sans poser, régulièrement, des problèmes de compatibilité avec le calendrier de la Commission Administrative Paritaire de mutation.

Le Syndicat des Commissaires de la Police Nationale essaye chaque année, en relation directe avec le Bureau des Commissaires, de trouver les meilleurs arbitrages entre les intérêts légitimes de tous les commissaires de police, qu'ils "entrent dans la carrière", ou qu'ils y soient déjà "installés".

Quand cela est possible ou nécessaire, nous demandons ainsi des mouvements anticipés, en accord avec tous les collègues intéressés, afin de mettre à la disposition des jeunes commissaires qui sortent d'une période parfois particulièrement complexe pour eux (préparation aux recrutements, célibat géographique, pertes financières,...) des postes répondant au mieux à leurs attentes professionnelles et personnelles.

De même, le SCPN demande chaque année au Directeur Général (au moins) un poste supplémentaire pour que le moins bien classé de la promotion ne se retrouve pas devant un choix imposé d'affectation.

Toutes ces négociations, dirigées par le Bureau des Commissaires de Police et arbitrées par le Directeur Général sont accompagnées de discussions directes avec les Directions d'emploi.

Dans ce cadre, le SCPN, représenté par Emmanuel ROUX, Céline BERTHON et Richard THERY a été longuement reçu à sa demande par M. Jean-Michel MOUGARD, Directeur des Ressources Humaines de la Préfecture de Police et son adjoint Jean-Louis WIART, le 5 mars 2014.

Nous avons demandé à nos interlocuteurs des éclaircissements sur l'absence des postes de Commissaire central adjoint du 2<sup>ème</sup> arrondissement de Paris et de Commissaire central adjoint de l'Hay-les-Roses dans la liste de postes diffusés aux élèves de la 64<sup>ème</sup> promotion, absence qui soulève effectivement des questions quant au devenir des dits postes. Nous avons déjà pu faire part, dans le courant du mois de février, de nos mêmes inquiétudes quant au retrait d'un des postes de la DOPC, celui d'adjoint DUOP, ce qui avait permis, le 3 mars, de voir réintégrer ce 41ème poste à la sortie d'école.

Nos inquiétudes ont été confirmées puisque nos interlocuteurs nous ont expliqué que la DSPAP souhaitait « gager » le poste de Commissaire central adjoint du 2<sup>ème</sup> arrondissement pour compenser la création de postes à la future Sous Direction de la Police d'Investigation Transversale. Les motivations de cette déflation reposent également sur le projet de fusion des premiers et seconds arrondissements de Paris, prévue à l'horizon 2015/2016.

Le SCPN a clairement informé la DRH PP de son refus catégorique de déflation de ce poste en dehors d'un calendrier précis de fusion d'arrondissement. Nous exigeons donc que ces postes soient ouverts soit en sortie d'école soit à la prochaine CAP du mois de juin 2014.

Pour le poste de Commissaire central adjoint de l'Hay-les-Roses, nos interlocuteurs ont précisé qu'il n'y a pas en l'état de volonté de déflation. Ce poste a été retiré en raison de la demande du BCP de réduire le nombre de postes offerts en sortie d'école à la PP. A défaut, il sera proposé à la CAP du mois de juin. Nous nous interrogeons sur cette stratégie alors même que ce poste n'a pas trouvé de candidat lors de la précédente CAP. Le risque est grand de le laisser vacant.

Nous n'ignorons pas que cette problématique est la même pour certains postes en Sécurité Publique, retirés de la liste initiale envisagée, trop « généreuse » en nombre.

Le SCPN sera particulièrement attentif aux développements de ces arbitrages qui pourraient avoir des impacts sur l'ensemble de la nomenclature du Corps de Conception et de Direction.

Emmanuel ROUX  
Secrétaire Général



Céline BERTHON  
Secrétaire Général adjoint

